

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

BUREAU: No. 524, RUE SUSSEX.

Prix de l'Abonnement

Payable d'avance, par an	\$3.00
Payable pendant l'année	4.00
Payable hebdomadaire, par an	1.00
<i>(Invariablement payable d'avance)</i>	
On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.	

Prix des Annonces

Première insertion, par ligne	60 c.
Autres insertions, par ligne, tous les jours	40 c.
Autres insertions, par ligne, 3 fois par semaine	60 c.
Autres insertions, par ligne, 2 fois par semaine	40 c.
Autres insertions, par ligne, 1 fois par semaine	20 c.
A long terme, conditions spéciales.	

Le plus grand remède Américain contre le RHUME, LA TOUX, L'ASTHME, LA BRONCHITE, L'EXTINCTION DE VOIX, L'ENROUEMENT ET LES AFFECTIONS DE LA GORGE.

Préparé avec la meilleure gomme d'épinette rouge (goût délicieux) balsamique, adoucissant expectorant et tonique. Suppléant à n'importe quelle médecine offerte pour la guérison des affections ci-dessus énumérées. Combinaison scientifique de la gomme qui suit le système de la gomme rouge—surement la gomme brute du plus grand prix pour les fins de la médecine.

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY.

Dans cette préparation la gomme ne se sépare jamais et ses propriétés anti-spasmodiques, balsamiques, expectorantes et toniques, sont conservées.

Ce sirop, préparé avec soin à une basse température, contient une grande quantité de la meilleure gomme en solution complète.

Son efficacité remarquable dans le soulagement de certaines formes de bronchite, et son effet pour ainsi dire magique dans la guérison des rhumes obstinés sont maintenant connus du public en général.

Vendu par tous les pharmaciens respectables. Prix 25 cts. et 50 cts. la bouteille.

Les mots "Sirop de gomme d'épinette rouge de Gray" constituent notre marque enregistrée de commerce, nos enveloppes et étiquettes sont aussi enregistrées.

KERRY WATSON & CO.
Pharmaciens en gros, Seuls propriétaires et fabricants, Montréal, 6m nov. 1882

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des

MEILLEURES FABRIQUES

et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage domestique) Royal, Wilson, Sewall, Wood, Wheeler et Wilson.

(Machines à Coudre pour abricque) Wanzler D et F.

Singer de Wilson No. 2.

Machines de Pearson pour coudre avec le fil ciré et avec le brai dur.

Machines de Jones à rapiécer pour fabricants de chaussures.

R. W. MARTIN
36, Rue Rideau, Ottawa, 10 Sept. 1883

Philbert et Archambault, PEINTRES, TAPISSIERS ET DÉCORATEURS,
No. 117, Rue St-André, OTTAWA.

Ouvrages de toute sorte: faits à ordre dans le plus court délai avec élégance et promptitude. Tout ouvrage garanti. Une visite est sollicitée

16 Juin 1883

A. PHILIPPE E. PANET, L. B.
Solliciteur, Procureur, Notaire, etc

BUREAU: Coin des Rues RIDEAU ET SUSSEX, OTTAWA.
Entrée: sur la rue Sussex.
1er juin 1883.

Poudres de Condition d'Alexandre: BOULES POUR les ROGNONS ET AUTRES

MEDICINES CELEBRES POUR LES CHEVAUX

AGENT A OTTAWA: C. STRATTON.

1015 des rues Bathurst et Saint-Patrick

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.
10 Nov. 1882



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

82—ARRANGEMENTS D'HIVER—83

A partir de LUNDI, le 4 DECEMBRE, les trains voyageront tous les jours (dimanches exceptés) comme suit:

Départ de la Pointe Lévis	8.10 a. m.
Arrivée à la Rivière du Loup	12.55 p. m.
do Trois Pistoles	2.05 p. m.
do Rimouski	3.49 p. m.
do Campbellton	8.35 p. m.
do Da housie	9.15 p. m.
do Bathurst	11.17 p. m.
do Newcastle	1.52 p. m.
do Moncton	4.00 a. m.
do Saint-Jean	7.30 a. m.
do Halifax	12.45 a. m.

Le train se raccorde à "la Courbe des Chaudières" avec le train du Grand-Tronc quittant Montréal à 10 p. m.

Les trains d'Halifax et Saint-Jean se rendent à destination le dimanche.

Les trains quittent Halifax à 2.45 p. m. Saint-Jean à 7.25 p. m., arrivant à Montréal à 6.05 a. m. en se raccordant à la courbe des Chaudières avec le Grand-Tronc à 9.23 p. m., restent à Campbellton le dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal les lundis, mercredis et vendredis se rend directement à Halifax, et celui qui part le mardi, le jeudi et le samedi se rend à Saint-Jean.

Pour billets et tout arrangement concernant le fret et les passagers, s'adresser à R. C. W. MacGUAIG, Agent.

D. POTTINGER,
Surintendant général,
Ottawa, 19 Dec 1882

LA VALERIA

POMMADE SANS EGALE

Contre la chute des cheveux et la Calvitie.

Brevetée à Ottawa et à Washington.

\$1.00 LA BOITE

Cette préparation est devenue propriété de

Hair Renewer Company

dont le bureau principal est à Ottawa.

AU CLERGE OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES, CALICES, PATENES, CIBOIRES, CRUCIFIX, OSTENSIOIRS, BURETTES, ENCENSOIRS, CHANDELIERS.

Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboures dorés au vermillis, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW,
170, RUE SPARKS
Ottawa, 29 janvier 1883.

Mde J. B. Bertrand,
OUVRIRA,
LUNDI, 15 COURANT,UNE

ECOLE PRIVÉE.

Dans l'ancien magasin de M. A. D. Richard,

COIN DES RUES DE

L'EGLISE ET CUMBERLAND.

Elle enseignera le FRANÇAIS et l'ANGLAIS et tiendra aussi une

ECOLE DU SOIR.
Ottawa, 11 Oct 1882.

JOS. SENECAI.
Entrepreneur de Pompes Funèbres

265 et 261 RUE DALHOUSIE, OTTAWA.

A l'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario.

Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez vous procurer tous ce qui est nécessaire pour le décor des chambres funèbres

Les personnes donnant leur commandes au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point.

Un barbier de première classe est engagé pour l'usage des demandes.

On peut s'adresser chez M. Senecai la nuit comme le jour.

UNE CURE ETONNANTE

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans. Pendant ces deux ans, j'ai essayé tous les remèdes possibles, mais sans succès. En voyant l'annonce de la "Valeria" dans la "Minerve," j'eus une curiosité de m'en servir.

J'en achetai une boîte chez MM. Lavolette et Nelson, pharmaciens, rue Notre-Dame. C'est M. Lavolette lui-même qui me la vendit, et il pourra attester que j'étais alors—il y a environ six mois—complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et elle a suffi à me rendre ma chevelure d'autrefois, un peu plus claire cependant. Les cheveux étaient plus fins. Tous ceux qui ne connaissent sont comme moi étonnés du résultat.

Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-André, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'auteur de cette merveilleuse découverte.

PIERRE DAME.
Montréal, 23 Juillet 1883.

ête de la Confédération.

Ceux qui désirent louer des effets pour ce jour à l'Entrepôt de meubles VARIETY HALL, voudront bien donner leurs commandes le plus tôt possible. Je puis fournir des couvertures, des fourchettes et des cuillères de la vaisselle, des verres, des tables, des chaises, des tables, et aussi tables, tentes et chaises de camp pour les piqués-piqués. La VARIETY HALL sera ouverte jusqu'à deux heures de l'après-midi lundi, le jour de la fête de la confédération

532 et 534, RUE SUSSEX, J. BOYDEN.
Ottawa, 7 décembre 1882.

LES OUVRIERS DU PACIFIQUE

Les journaux rapportaient ces jours derniers, une dépêche annonçant qu'un très grand nombre d'ouvriers Canadiens-Français, engagés pour aller travailler sur le Pacifique, avaient été trompés et se trouvaient sans travail et sans pain à Toronto.

Ces hommes sont arrivés à Montréal, hier, ayant été ramenés par le chemin de fer du Pacifique. La plupart venaient d'en bas de Québec et de Rimouski.

Les ouvriers se plaignent fortement d'avoir été trompés par les agents du chemin de fer. Ils devaient travailler à la construction du chemin, aux Montagnes Rocheuses, près du lac Supérieur.

D'après eux, lorsqu'ils sont arrivés dans ces vastes solitudes, il n'y avait pas une seule maison, pas même une cabane pour les abriter; ils ont dû vivre et coucher à la belle étoile, exposés à la pluie, au vent et au froid.

Les vivres étaient insuffisantes et pendant des semaines entières ils n'ont eu pour nourriture qu'un seul repas par jour consistant en viande gâtée et en galettes de sarazin.

Plusieurs assurent même avoir été des trois ou quatre jours sans manger. Craignant une révolte dont les conséquences auraient été désastreuses, les officiers du Pacifique qui n'avaient d'ouvrage à donner à ces hommes, se sont enfin décidés à les repatrier.

C'est ainsi que huit cents sont arrivés hier et ils disent que trois cents autres crèvent de faim et de misère sur les quais d'Algoma sans aucun moyen de se procurer de l'emploi ou de revenir au pays.

Toujours d'après eux, M. M. Talbot et Lepage les ont engagés, leur promettant \$2.00 à 2.50 par jour pour tout l'hiver.

Ils menacèrent de lyncher un des agents.

Sur réception de nombreuses dépêches, le Pacifique se décida à les ramener. En arrivant ici on leur donna à manger dans les hôtels avoisinant la gare.

Une centaine d'entre eux se sont, dit-on, adressés à des avocats pour tenter des poursuites contre la compagnie ou les agents qui les ont engagés.

De son côté, la compagnie du Pacifique explique la difficulté comme suit:

Les agents qui ont engagé les hommes avaient promis plus cher que la compagnie ne les avait autorisés, et les hommes rendus à Algoma, refusèrent de descendre du navire avant que les représentants de la Compagnie n'eussent signé un écrit ratifiant leurs engagements aux prix qui leur avaient promis à Rimouski et à Montréal.

Quant à l'accusation du manque d'abris suffisants il est possible que tant de monde,—près d'un millier d'hommes,—arrivant à la fois, il y ait eu quelque désarroi dans la colonie, mais dans une couple de jours

tout aurait été réglé à la satisfaction générale.

Pour ce qui est du manque de vivres, la chose est impossible pour ce qui regarde la compagnie, car elle n'a pas l'habitude de laisser ses employés mourir de faim et elle a pour plus d'un million de piastres dans ces parages.

Si les hommes en question ont souffert de la faim, ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Ils n'auraient pas dû entreprendre le voyage de retour à la hâte et sans aucun préparatif.

Le Pacifique Canadien a payé le passage de tous ces hommes et les a nourris pendant tout le voyage.

Une fois rendus ils refusèrent les conditions de la compagnie qui sont de \$1.75 par jour et après ce refus la compagnie était libre de toute obligation envers eux. C'est donc par pure humanité qu'elle a consenti à les repatrier.

Telle est la réponse de la compagnie.

Le secrétaire du Pacifique ajoute que sur la section du lac Nepigon il y a de l'ouvrage pour tous ceux qui étaient engagés et même plus.

LES BUVEURS

Celui qui a bu, boira; et cette maxime suffit pour expliquer la ruine de bien des commençants. Toute fois celui qui boit ne manquera pas d'excuser son vice par une raison quelconque et un journal américain expose les vingt-cinq raisons suivantes rangées par ordre alphabétique.

M. A, boit parce que son docteur lui a prescrit d'en prendre un peu. M. B, parce que son lui a défendu et qu'il déteste les charlatans. M. C, prend une goutte parce qu'il est nouillé et M. D, parce qu'il a soif. M. E, absorbe quelque chose parce qu'il est gai et M. F, parce qu'il est triste. M. G, n'a pu faire autrement ayant été conduit à un ami partant pour l'Europe et M. H, justement parce qu'il a reçu un ami revenant d'Europe. M. J, a si chaud le soir et M. K, a si froid le matin. M. L, a des névralgies. M. M, des points de côté. M. N, mal aux reins; M. O, souffre de l'estomac et M. P, le champion, est couvert de douleurs. M. Q, se sent si heureux et si content qu'il ne peut résister à quelques verres et M. R, boit son chagrin dans la bouteille. M. S, n'est pas heureux en ménage; M. T, se sent triste dans le célibat et M. U, a des peines de cœur; M. V, aime à voir ses amis et à trinquer avec eux et M. W, boit solitairement pour se consoler de la perte de ses biens. M. X, boit parce qu'il a hérité de son oncle et M. Y, parce que sa tante la déshérite. Enfin M. Z, boit parce que cela lui plaît et qu'il a besoin de boire.

Papier peint—Trois ballots de TAPISSERIE viennent d'être reçus et seront vendus au PRIX COURANT, chez P. C. GUILLAUME, No. 455, rue Sussex.